

## ***Compte-rendu Conseil Municipal du 12 Décembre 2020***

Présents : Mmes Candida Lunot, Sylvie Devot, Marie-Noëlle Labarthe, Marija Roussel et Martine Wesolowski,  
Mrs Christophe Bouvet, Jacques Callies, Eric Druesne, Alain Fournier, Laurent Messageot, Gilles Groslevin et Daniel Sarazin

Mme Jacqueline Moerman, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Sylvie Devot  
Absents non-excusés : Mme Sophie Brunel et Mr Gilbert Mariaud

Le conseil débute à 9h45

Mr Gilles GROSLEVIN donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 31 octobre 2020.

Ordre du jour :

- Dissolution du CCAS

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il ajoute les 3 points suivant à l'ordre du jour :

- Demande de subvention au SDEM
- Motion relative au financement des travaux d'assainissement
- Modification des statuts du syndicat du Chemin des Roses

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

### **Dissolution du CCAS**

Mesure administrative qui concerne les communes de moins de 1500 habitants visant à simplifier la comptabilité publique en intégrant le CCAS au budget de la commune. Le CCAS ne disposera plus de comptes indépendants, son fonctionnement et ses ressources restent inchangés.

Le conseil vote à l'unanimité la dissolution du CCAS

### **Demande de subvention auprès du SDEM**

Demande qui concerne le remplacement des foyers des 25 candélabres sur la Grande Rue, par des foyers de type LED pour un coût global de €19047- avant subvention attendue à hauteur de 50%. L'économie estimée attendue en fonctionnement (consommation électrique) est de 1875€/an, permettant d'amortir dès la 6ème la dépense engagée par la commune.

Le conseil vote à l'unanimité la demande de subvention.

### **Motion de l'Association des maires de Seine-et-Marne**

Motion relative aux aides publiques liées à l'eau et à l'assainissement. Le conseil prend connaissance du texte et en adopte le principe à l'unanimité.

### **Syndicat du Chemin des Roses**

Délibération portant sur la modification des statuts du syndicat et notamment le changement de siège social vers la commune de Grisy-Suisnes, la réduction du nombre de vice-présidents porté à 2 notamment.

Le conseil vote à l'unanimité la modification des statuts.

## Informations diverses :

Mr Laurent Messageot informe d'un dépassement de €197- au chapitre des dépenses relatives à l'élaboration du PLU et de l'obligation de prendre cette somme en « dépenses imprévues liées au PLU ».

Mr Gilles Groslevin informe le conseil que la demande de subvention importante relative aux travaux de l'école a reçu une réponse favorable. Ainsi, l'obtention d'une subvention de €51667- va permettre d'engager pour €86117- HT de travaux de réfection et de rénovation de l'école communale. Il est prévu : la pose de nouveaux rideaux, la remise en état et aux normes de la VMC, la peinture de l'ensemble des classes (2 ont été repeintes depuis l'été), Une douche sera également installée pour le personnel de cantine.

Mr Gilles Groslevin demande au conseil de réfléchir aux futurs programmes d'enfouissement des réseaux et évoque la Rue de Monts comme objectif pour le programme 2022.

Ensuite il indique que les subventions concernant les tablettes numériques de l'école, ainsi que le reliquat de €35K et de €22K pour les chantiers de la rue des Etards et de la cour de l'école ont été reçus et les comptes ainsi soldés.

Il informe que la plainte relative à la dégradation des plantations du village et les suites qui pourraient en être données sont également évoquées.

Enfin, Mr Gilles Groslevin s'assure que le conseil est favorable à l'acquisition de 2 petits terrains sur la commune pour un prix situé entre 5 et 6 euros le mètre carré.

Concernant l'action sociale, Mme Sylvie Devot évoque la collecte alimentaire réalisée au profit de l'épicerie sociale. Cette collecte réalisée sur un samedi et un dimanche par Mme Patricia Sarazin et Mr Jacques Callies a rencontré un franc succès et a conduit à remplir pas moins de 140 cartons, les dons étant en hausse par rapport à l'année précédente. Le conseil dans son ensemble tient à remercier Mr Jacques Callies, élu et présent, mais aussi à remercier chaleureusement Mme Patricia Sarazin pour son action et son implication. Cette collecte amène les élus à s'interroger sur l'influence que pourrait avoir la commune sur le fonctionnement de l'épicerie solidaire qui pourrait être renforcé et ses règles assouplies.

Mme Sylvie Devot informe le conseil du succès et de la grande générosité des solersois dans le cadre de la collecte de jouets organisée début décembre par la CCBRC.

Mr Christophe Bouvet informe le conseil sur les modalités d'organisation du spectacle de fin d'année offert aux enfants solersois. Compte-tenu des contraintes liées à l'épidémie Covid19, le spectacle se déroulera à l'école et sur le temps scolaire. Il n'est donc pas possible d'inviter tous les élus à y assister. Afin de respecter le protocole sanitaire, seuls les membres de la commission école y sont conviés. Les cadeaux de Noël seront distribués en fin de journée du 18 décembre.

Mme Marie-Noëlle Labarthe rend compte au conseil de la dernière réunion du SYAGE durant laquelle a été évoquée la construction d'un barrage sur l'Yerres en amont de Solers et pouvant impacter des terrains situés sur le territoire de la commune.

Fin du Conseil à 10h35

